

FORMATION

16 place Jean-Jacques Rousseau CS92013

38307 Bourgoin-Jallieu cedex

Tél: 04 74 19 16 12

Email: auvergnerhonealpes@ffck.org

Site: www.crck-aura.com

Suivi : L BROSSAT

RECYCLAGE DU MONITORAT/Certification Pagaies Couleurs

A l'attention des moniteurs fédéraux,

Le monitorat fédéral doit être renouvelé tous les 5 ans afin de conserver sa validité.

Depuis le 1^{er} janvier 2010 de nouveaux diplômes fédéraux ont été mis en place par la FFCK :

L'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (A.M.F.P.C.) remplace ainsi l'ancien initiateur Le Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (M.F.P.C.) remplace quant à lui l'ancien monitorat.

Par conséquent depuis le 1^{er} janvier 2010, le recyclage d'un monitorat comporte quatre parties :

- - Etre licencié à la FFCK.
- Posséder deux pagaies couleurs bleues enregistrées sur extranet, Les PC sont à réaliser dans le cadre des activités de votre club.
- Réaliser un stage d'habilitation pagaies couleurs organisé sur une journée par la C.R.E.F. (Commission Régionale Enseignement et Formation) afin de devenir C.C.P.C. (Cadre Certificateur Pagaies Couleurs).
- Participer à l'examen final du MFPC en tant que jury, et d'effectuer les démonstrations liées à la sécurité (prévoir corde de sécurité, gilet moniteur, tenue de navigation, kayak de rivière).

A l'issue de la réalisation de ces étapes, l'ancien moniteur sera recyclé en Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs.

Pour les moniteurs désirant effectuer ce recyclage le Comité Régional Auvergne Rhône Alpes met en place une habilitation pagaie couleur le 13 avril 2018 à Saint Pierre de Boeuf et l'examen final du MFPC le 20 octobre 2018 à l'Isle de la Serre.

Vous pouvez vous inscrire pour tout ou partie de ces journées en fonction des étapes de votre recyclage.